



FOOT LYON RHÔNE

PV 349 DU JEUDI 20 JUILLET 2017

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 17 juillet 2017

Secrétaire Général : François LOPEZ - Secrétaire Général Adjoint : Serge GOURDAIN

Présents : Serge GOURDAIN

➡ NOS PEINES

Nous apprenons ce jour le décès du jeune U15 Kais TAHLAITI du club de l'AS VENISSIEUX MINGUETTES. Le District de Lyon et du Rhône présente ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches, et au club de l'AS VENISSIEUX MINGUETTES.

➡ INORMATION AUX CLUBS

Le Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône de Football a validé la demande du club de LIERGUES.

L'Assemblée Générale d'été (fin de saison 2017/2018) du DLR sera organisée par le club de LIERGUES le samedi 16 juin 2018.

Règlement Sportif du DLR

Article 4.09 des RS du DLR « CHAMPIONNAT U19 » (Article 153 alinéa 2 des RG de la FFF)

« *Dès la saison 2017 / 2018, un club pourra aligner quatre (4) joueurs U20 dans son équipe ou ses équipes U19 évoluant dans notre championnat ou coupe de District (voté favorablement par les clubs lors de l'AG du 17 juin 2017 à Larajasse) (Pour information cette disposition ne s'applique pas au niveau Fédéral, au niveau Ligue et Coupe Gambardella).*

Les joueurs U20 qui jouent en Séniors peuvent compléter les équipes U19 de leur club sans observer l'article 10 des RS du DLR.

Le joueur U20 suspendu ne peut être aligné avec une équipe (U19 ou Séniors) tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière (article 16 alinéa 5 des RS du DLR et article 226 des RG de la FFF)

➡ DEMANDE DE CANDIDATURE POUR UNE COMMISSION DISTRICT

Mr GUISSI Mustapha
Mr LARIBI Abderazak-Hadi
Mr MARTIN Saïd
Mr Noris Christophe
Mr SIMONETTI Alexandre
Mr VARTANIAN Thomas

➡ COURRIER RECU

Carte postale de la famille SINA Lucien en séjour en Gironde, remerciements.